



Questionnaire¹ destiné aux listes candidates aux élections municipales 2026

Objet : Politique en faveur des mobilités actives et de la concertation citoyenne

1. Concertation avec les représentants d'usagers et usagères (cyclistes et piétons)

Envisagez-vous :

- l'organisation, à périodicité régulière, de réunions avec les associations locales représentant les cyclistes et piétons et les conseils de quartier ?
- la création d'une commission ouverte dédiée aux « mobilités actives », dotée d'un mandat clair, d'un calendrier défini qui fera des propositions au conseil municipal ?
- la sollicitation des usagers et usagères, ou d'associations locales les représentants, dès la phase amont des projets (via des balades exploratoires, ateliers cartographiques, etc.) ?

2. Révision du plan de circulation

Envisagez-vous de :

- penser ou poursuivre la révision du plan de circulation afin de favoriser les trajets à pied et à vélo. Par exemple en utilisant les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et cohérents ?
- mettre en œuvre des mesures visant à réduire le trafic motorisé et/ou le stationnement sauvage ?

¹ Ce questionnaire vise à recueillir les engagements concrets des candidats en matière de mobilité durable et de participation citoyenne. Les réponses des listes candidates seront publiées sur le site de l'association GoëloCyclette-Tout le Goëlo à Vélo.

3. Favoriser le déplacement à vélo des enfants

- Prévoyez-vous d'instaurer des « rues scolaires », que ce soit de façon ponctuelle (aux heures d'entrée et de sortie des élèves) ou de manière pérenne ?
- Organiser ou poursuivre la mise en place du Savoir Rouler à Vélo (SRAV),

4. Stationnement vélo aux lieux clés du quotidien²

Souhaitez-vous : Renforcer la présence de stationnements vélo abrités et sécurisés aux « lieux du quotidien » — notamment ceux identifiés dans le « Baromètre vélo » —, en priorisant les écoles, le centre-ville et les arrêts de transports en commun ? Dédier des places spécifiques aux vélos cargos au sein de ces aménagements ?

5. Intermodalité et réduction de l'usage de la voiture individuelle

Au-delà des stationnements vélos, envisagez-vous d'autres mesures pour limiter l'usage de la voiture individuelle — par exemple lors d'événements culturels organisés sur la commune ou une commune limitrophe ?

D'une manière générale, la desserte en transport en commun vous semble-t-elle suffisante pour les déplacements intra ou intercommunaux ?

² Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité (arrêts de bus), établissements recevant du public, zones d'activité,...

6. Engagement intercommunal

Quelles actions envisagez-vous auprès de l'agglomération pour l'inciter à renforcer son engagement en faveur du vélo ? Notamment :

- Accélérer la mise en œuvre du plan de circulation intercommunal par la mise en place des liaisons cyclables entre communes.
- Co-construire le Schéma Départemental et Régional des Aménagements Vélo de manière mutualisée.

7. Moyens humains et budgétaires

Un(e) adjoint(e) ou conseiller(e) délégué(e) sera-t-il/elle chargé(e) des compétences relatives aux déplacements actifs ?

Le thème des mobilités actives sera-t-il traité de manière transversale, en lien avec les pôles enfance-jeunesse, grand âge, associations, urbanisme, etc. ?

Quelle part du budget communal (ou montant par habitant) sera-t-elle consacrée aux mobilités actives ?